Madame la ministre de la Culture
Ministère de la Culture
3, Rue de Valois
75001 PARIS

Paris, le 26 mars 2025

Objet : Demande d'instauration d'un ordre du jour commun des COREPS face à la crise des financements du spectacle vivant

Madame la Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés pesant sur le dialogue social territorial au sein des comités régionaux des professions du spectacle (COREPS), instances réactivées avec diligence dans pratiquement toutes les régions depuis 2021.

La période critique que traverse notre secteur, marquée par une diminution significative des financements publics, et les restrictions budgétaires opérées notamment par les collectivités territoriales, tant dans le domaine culturel que dans les secteurs connexes, plongent notre écosystème dans une nouvelle crise structurelle. Les répercussions sur l'emploi, comme sur le tissu artistique et culturel sont déjà manifestes et sévères au sein des territoires.

Cette situation d'urgence appelle une mobilisation immédiate et coordonnée des instances de dialogue social régionales.

Or, nous déplorons deux obstacles majeurs à l'efficacité de cette concertation :

1. Trop souvent, les travaux menés au sein des COREPS demeurent déconnectés de la réalité immédiate de la crise que traverse notre secteur et ne permettent pas de prendre suffisamment en compte les impacts concrets en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'activités, alors même que ces sujets constituent le cœur de leur mission [1].
2. L'absence récurrente de représentants des collectivités territoriales lors des réunions des COREPS compromet gravement l'efficience de la concertation et réduit considérablement la portée des discussions, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder les questions budgétaires et leurs conséquences sur le terrain.

Aussi, **nous sollicitons votre intervention pour que soient initiées au sein de chaque COREPS des réunions spécifiques ouvertes aux membres de droit, sur la base d'un ordre du jour commun,** permettant d'aborder de façon concertée et cohérente sur tout le territoire les problématiques suivantes :

- Évaluation des baisses de financement sur l'ensemble des structures culturelles régionales (théâtres, salles de concerts, festivals, compagnies, ensembles musicaux, etc.)

[1] Conformément à la circulaire du 28 février 2022 relative à "la relance et l'harmonisation des COREPS" et au décret n°2021-1097 du 19 août 2021, les COREPS ont pour mission essentielle de "faciliter le dialogue entre les professionnels, l'État et les collectivités territoriales sur les questions d'emploi, de formation professionnelle et d'observation du secteur".

- Analyse des conséquences sur l'emploi, les salaires et la formation professionnelle à l'échelle régionale,
- Élaboration de propositions concrètes et opérationnelles pour préserver l'emploi et la diversité culturelle, avec une attention particulière pour les territoires les plus fragilisés

Il nous semble en parallèle nécessaire de mettre en place un suivi régulier de ces remontées dans le cadre du conseil national des professions du spectacle, et d'inciter à la mobilisation effective des représentants des collectivités territoriales au sein des COREPS, pour assurer les conditions d'une concertation et d'un dialogue territorial constructif et équilibré.

Convaincus que votre attachement au dialogue social et à la vitalité du spectacle vivant sur tous les territoires vous conduira à donner une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Signataires :

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT - CGT Spectacle

Forces Musicales

SCC - Syndicat des Cirques et Compagnies de Création

Scène Ensemble

SFA CGT - Syndicat Français des Artistes-interprètes

SMA - Syndicat des Musiques Actuelles

SN3M - FO - Syndicat National des Musiciens et du Monde de la Musique

SNAM CGT - Union Nationale des Syndicats d'Artistes Musiciens (Enseignants et Interprètes) de France CGT

SYNAVI - Syndicat National des Arts Vivants

SYNDEAC - Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

SYNPTAC CGT - Syndicat National des Professionnel·le·s du Théâtre et des Activités Culturelles